



## **PRONONCÉ D'ARRÊTS**

**Vendredi 23 décembre 2022**

----  
**SEPTIÈME CHAMBRE - PREMIÈRE SECTION**  
----

JUGEMENT DES COMPTES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

JUGEMENT DES COMPTES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'Auvergne-Rhône-Alpes  
ET DU DEPARTEMENT DU RHONE

Les arrêts pourront être obtenus auprès du greffe  
de la septième chambre à la date sus-indiquée.